



Région Centre

Direction des Infrastructures et des Transports

Dossier suivi par : Nicolas DOURLENS

Tél : 02 38 70 25 41

Fax : 02.38.70.25.40

Références : DIT ND/LI 174-09

CS 983

Monsieur Christophe RAVERDY

Président

Fédération des Usagers de la

Bicyclette

FUBicy

12 rue des Bouchers

67000 STRASBOURG

Orléans, le **27 MARS 2009**

Objet : Intermodalité TER + vélos

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 4 mars 2009, vous m'interpellez sur la place des vélos dans les futurs matériels ferroviaires régionaux.

La Région Centre partage votre point de vue concernant la nécessité de développer l'usage des modes doux et en particulier celui du vélo. En ce sens, elle a développé depuis qu'elle est Autorité Organisatrice des transports régionaux, une démarche d'incitation à l'usage des vélos comme mode de rabattement vers les gares : installation d'abris dans 130 gares sur 160, expérimentations de sécurisation sur certaines d'entre elles, aménagement de goulottes dans les passages souterrains, installation de signalétique spécifique en lien avec l'Eurovéloroute des fleuves Nantes - Budapest et en particulier le tronçon Loire à Vélo.

Concernant le matériel ferroviaire, dans chacune des commandes de matériels ferroviaires neufs ou lors d'opération de rénovation, la Région a systématiquement demandé à la SNCF de réserver des espaces pour l'embarquement à bord de vélos.

La SNCF est actuellement en cours de rédaction de cahiers des charges pour de futurs matériels régionaux et les Régions sont effectivement associées à cette démarche. La question de l'embarquement des vélos est posée et les matériels que commandera éventuellement la Région Centre comporteront des espaces réservés aux vélos.

Toutefois, vous le savez, la question de l'embarquement à bord des matériels des vélos pose, à certaines heures et sur certaines dessertes, de véritables problèmes de saturation et, partant, de conflits d'usages entre les utilisateurs du TER. Afin de répondre de manière globale à cette question et avec l'objectif de développer les rabattements en modes doux vers les gares, la Région Centre élabore actuellement un plan vélo TER qu'elle soumettra à l'approbation de l'Exécutif régional fin décembre 2009.

./.

CONSEIL REGIONAL DU CENTRE

9, RUE SAINT-PIERRE LENTIN - 45041 ORLEANS CEDEX 1

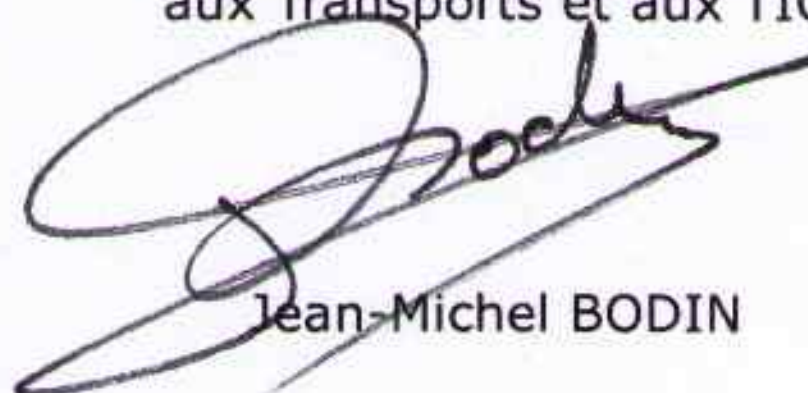
Tél : 38.70 30 30 - Fax : 38 70 31 18 - www.regioncentre.fr

Ce plan, élaboré en concertation avec les usagers du vélo et les associations, aura pour vocation de répondre à l'ensemble de la problématique liant vélos et TER (cheminement vers les gares, stationnement et services en gare, embarquement à bord des trains...). Elle permettra à la Région Centre de définir et de mettre en œuvre une démarche globale sur cette question et de ne pas limiter l'approche à la seule question du matériel roulant.

Un travail va donc s'engager avec les associations au niveau local afin de recenser les problèmes aujourd'hui constatés et de définir des solutions en terme d'équipements et de services. Nous ne manquerons pas, le moment venu, de les solliciter afin qu'elles apportent leur contribution à la réflexion.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Vice-Président du Conseil Régional,
Délégué aux Grandes Infrastructures,
aux Transports et aux TIC

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'J. Bodin', with a large, sweeping flourish underneath.

Jean-Michel BODIN